

PLAN VOILE ET NAUTISME 2018-2024

3 mesures des actions

maregionsud.fr

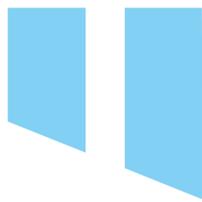
 [maregionsud](#) |  [MaRegionSud](#) |  [maregionsud](#)

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





Paris 2024 est une formidable opportunité pour la Région Sud. Marseille sera le théâtre des épreuves olympiques de voile et nous accueillerons les épreuves de football dans nos stades phocéens et niçois. Avec 3,7 milliards de téléspectateurs et 2 milliards d'euros de retombées économiques, c'est une chance pour notre territoire d'étendre son rayonnement à l'international.

**Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de Régions de France**





Relever le défi

En adoptant le **Plan Voile et Nautisme 2018-2024**, la Région Sud relève le défi de l'accueil de Jeux Olympiques et Paralympiques. Des actions mises en place avec de nombreux partenaires concrétisent cet engagement et favorisent l'essor de la voile et du nautisme sur tout le territoire.



Les atouts de la région :

1^{re}

destination nautique de France ;
pour l'accueil de la plaisance ;
pour la plongée sous-marine ;
pour les industries nautiques ;
pour les Ports Propres



Un budget :

21

millions d'euros

engagés par la Région
soit 3 millions d'euros par an ;



Plusieurs enjeux :

le développement des pratiques sportives,
le développement économique,
l'emploi, la formation
et la préservation de l'environnement ;



Une coordinatrice :

Éléonore Leprette,
conseillère régionale,
Présidente de la Commission Sport.



Une bourses
de **3 000 €**
pour les
athlètes
préparant
les Jeux



Mesure 1

Viser l'excellence sportive et développer les pratiques

Avec les épreuves de voile des Jeux olympiques et paralympiques à Marseille, en 2024, l'excellence sportive rayonne sur notre littoral ! Le Plan Voile et Nautisme contribue au développement des pratiques et accompagne nos athlètes sur tous les plans d'eau de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il apporte son soutien à la ligue, aux comités, aux clubs, à l'ensemble des partenaires voile et nautisme sur tout le territoire.

Objectifs

- Soutenir le sport de haut niveau, l'excellence sportive et la compétition
- Accompagner nos athlètes dans leur préparation aux Jeux

Actions phares

Aide aux athlètes préparant les Jeux avec l'octroi de bourses individuelles d'un montant de 3 000 euros par an

Bénéficiaires : athlètes de l'équipe SUD Olympique et Paralympique (équipe évolutive en fonction de chaque olympiade d'été ou d'hiver)

Aide au fonctionnement et au développement des projets de la Ligue Sud de voile

Bénéficiaire : Ligue sud de voile

Soutien à l'organisation de grands événements sportifs sur le territoire régional,

tels que la World Cup Series Finale, la Semaine Olympique Française ou encore la Sail GP

Bénéficiaires : organisateurs de grands événements nautiques (organismes privés, clubs régionaux)

Informations et contacts :

Service des Sports - Tél. 04 91 57 57 26 – servicedessports@maregionsud.fr

Aide à l'achat et au renouvellement de bateaux et de matériel

Bénéficiaires : bases et clubs nautiques régionaux, Ligue Sud de voile, Pôle France de voile. Le Pôle France de Voile de Marseille a bénéficié de cette aide régionale pour l'achat de 470, de 49er et de voiliers de catégories olympiques.

Informations et contacts :

Service des Sports - Tél. 04 91 57 57 26 – servicedessports@maregionsud.fr

Ligue Sud de Voile - 04 94 24 16 72 – laurent.gaillot@ffvoile.fr

Financement de la rénovation des installations et des équipements des bases et clubs nautiques

Bénéficiaires : Bases et clubs nautiques de la région

Informations et contacts : Service Mer et littoral

Tél. 04 91 57 51 74 - ggiorgetti@maregionsud.fr

Mesure 2

Favoriser l'économie, l'emploi et la formation

Tourisme, Marine Nationale, transport maritime et fluvial, pêche et aquaculture, activités off-shore et sous-marines, yachting, plaisance... plus de 120 000 emplois sont liés à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'accompagnement des TPE/PME de ces secteurs, le développement de la formation aux métiers de la mer et du nautisme et le soutien aux ports de plaisance et aux bases nautiques favorisent le développement et l'essor de toutes les filières du Nautisme.

Objectifs

- Fédérer les acteurs du Nautisme et de la Mer
- Contribuer à mieux organiser et à renforcer la filière du Nautisme
- Viser 200 000 emplois liés à la mer d'ici 2024

Actions phares

Une Charte des ports de plaisance et de pêche

Elle vise à promouvoir une véritable identité maritime régionale en modernisant les infrastructures portuaires et le développement durable des activités maritimes. 134 opérations ont été engagées pour plus de 50 M€ au total, dont près de 7 M€ d'aides régionales.

Bénéficiaires : les entreprises et les filières du Nautisme

Informations et contacts : Service Mer et littoral

Tél. 04 91 57 51 74 - ggiorgetti@mareregionsud.fr



Viser
200 000 emplois
liés à la mer
d'ici 2024



Des actions de formation labellisées « Plan Voile » afin de promouvoir les métiers de la mer et du nautisme.

Une Formation « Éducateur sportif mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri » à La Garde dans le Var.

Un CQP « Assistant(e) moniteur de voile » à L'Argentière-la-Bessée dans les Hautes-Alpes.

Un Brevet « Capitaine 200 Voile » à Nice dans les Alpes-Maritimes.

Une action de formation sur la Découverte et l'Initiation aux métiers de la Voile, de l'Animation et du Nautisme à Nice est également en expérimentation dans le cadre du Fonds d'Innovation pour la Formation.

Bénéficiaires : demandeurs d'emploi

Informations et contacts : auprès du Service Animation Territoriale - Commande publique régionale de formation (Marché Filières Stratégiques) et Fonds d'Innovation pour la Formation

Tél. 04 91 57 55 09 - salcala@maregionsud.fr

Formation « Engager son club de Voile/sa base nautique dans une gestion éco responsable »

Il s'agit d'actions de formation « sur-mesure » en lien avec la Ligue Sud de Voile afin d'accompagner les bases et clubs nautiques régionaux face à l'émergence de nouveaux modèles économiques et aux enjeux majeurs du développement durable.

Bénéficiaires : toute personne intervenant au sein d'un club/base nautique (chef de base, encadrant, dirigeant, agent d'accueil, agent administratif...)

Informations et inscriptions auprès de la Ligue Sud de Voile

Tel. 04 94 24 16 72 - laurent.gaillot@ffvoile.fr

Un Contrat de filière Nautisme-Plongée

Faire de la filière nautique régionale un leader mondial et positionner Provence-Alpes-Côte d'Azur comme une destination nautique par excellence, en fédérant les acteurs de la filière et en structurant l'offre touristique.

Bénéficiaires : les acteurs régionaux de la filière nautique

Contacts et informations sur maregionsud.fr

Opération d'Intérêt Régional « Industrie navale et maritime » pour renforcer les atouts des professionnels du transport, de la construction et de la réparation. Le Grand Port Maritime de Marseille est le 1^{er} de France et le 6^e en Europe.

Bénéficiaires : les entreprises navales et maritimes

Contacts et informations sur maregionsud.fr



7 M€ d'aides
régionales pour
les entreprises
et les filières
du Nautisme



Mesure 3

Viser l'excellence environnementale

Le bon état écologique du milieu marin et de nos plans d'eau, la préservation de nos côtes contre l'érosion marine, la qualité de nos plages et des ports propres, constituent les conditions indispensables de notre attractivité. L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques est un événement propice pour viser l'excellence environnementale pour l'ensemble des activités développées sur notre littoral et sur nos plans d'eau.



Objectifs

- Devenir chef de file pour la gestion de l'eau et coordonner l'action des opérateurs concernés
- Soutenir les initiatives en faveur des ports propres
- Être une Région exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique

Actions phares

Dispositif « Ports propres »

66 ports certifiés « Ports Propres », parmi lesquels 22 ports certifiés « Ports Propres actifs en biodiversité ». Près de 1 000 personnes formées au dispositif et plus de 6 millions d'euros d'aides régionales dédiées

Bénéficiaires : ports de la région

Contacts et informations : upaca.com

Des aides régionales pour le développement de mouillages organisés, afin de rationaliser la fréquentation des sites et de réduire les incidences sur l'environnement, en soutenant prioritairement les projets de mouillages écologiques.

Contact et informations : Service Mer et littoral

Tél. 04 91 57 51 74 - aulrich@maregionsud.fr

Dispositif : « Sauvons nos Posidonies », afin de garantir le développement durable des activités nautiques et du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact et informations : Service Mer et littoral

Tél. 04 91 57 51 74 - aulrich@maregionsud.fr

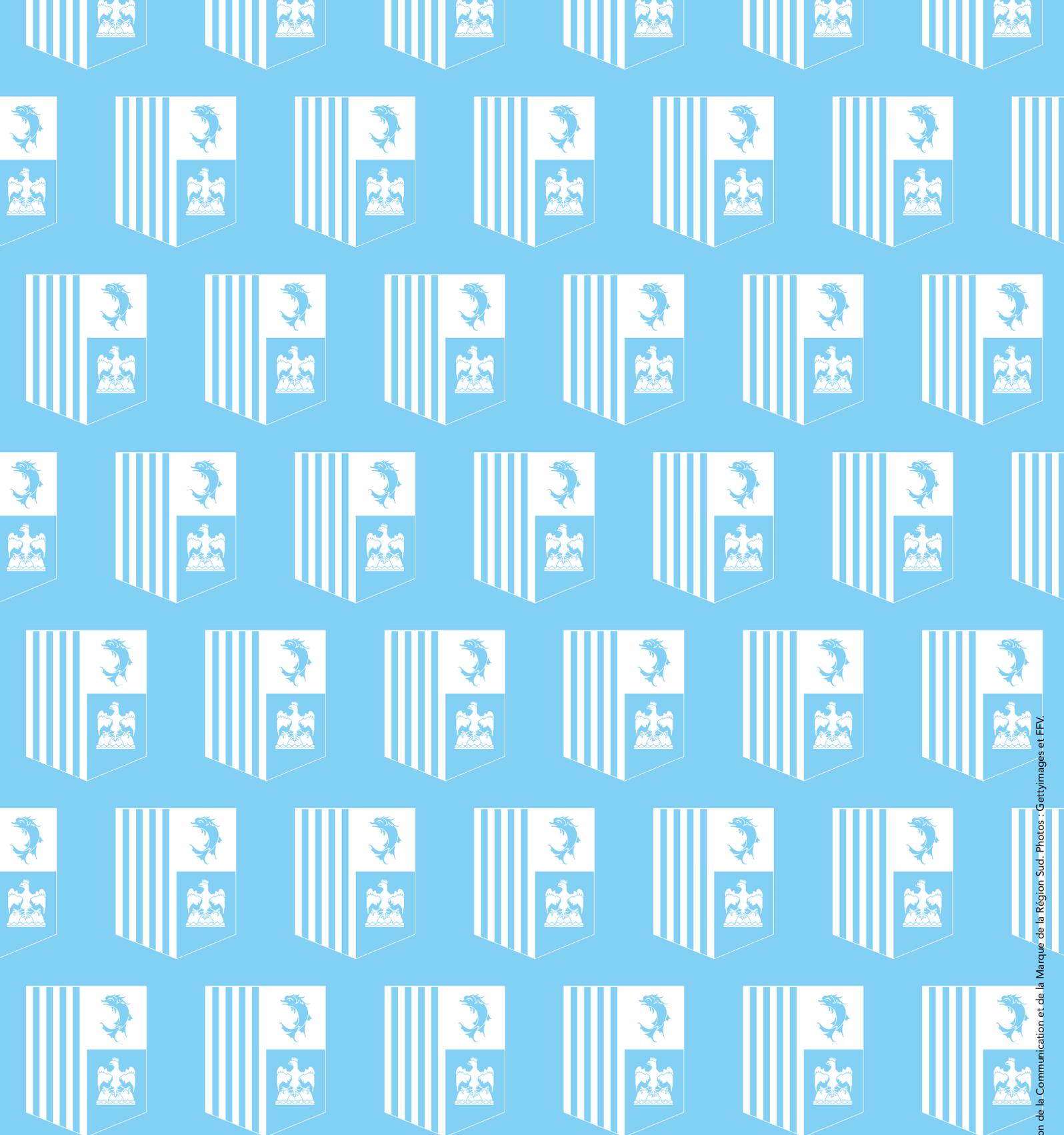
Lancement de l'initiative « Méditerranée du Futur » pour la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle du bassin méditerranéen.

En savoir plus sur mediterraneedufutur.com



66 ports certifiés
« Ports Propres »





**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



COLLECTIVITÉ HÔTE

Conception-réalisation : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Sud. Photos : Gettymages et FFV.

 [maregionsud](#) |  [MaRegionSud](#) |  [maregionsud](#)

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud

